



Test Pass Nautique

Ce test est indispensable pour pratiquer la voile, le kayak de mer, le rafting, le surf.... Afin de participer aux activités aquatiques dans une structure accueillant des mineurs.

Fournir une photocopie et conserver l'original pour une utilisation ultérieure.

Je soussigné(e) : Nom Prénom :

- Titulaire du titre de maître-nageur sauveteur.
- Titulaire du brevet national de sécurité aquatique.
- Titulaire du brevet d'Etat d'Educateur sportif pour l'activité :
- Enseignant d'EPS

Lieu d'exercice :

Atteste que : Nom : Prénom :
Né(e) le : / / À :

A valider le test d'aisance aquatique, tel que défini par l'arrêté du 28/02/2022.

Le test a été réalisé : avec brassière sans brassière

Fait à :

Signature et cachet :

Le :

Présentation du test :

- ✓ Effectuer un saut dans l'eau
- ✓ Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- ✓ Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes
- ✓ Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- ✓ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.
- ✓ Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf une attestation utilisable pour la descente de canyon.

✓ Admis en équivalence :

- ✓ **L'attestation scolaire « savoir-nager »** délivrée en primaire par un professeur des écoles en collaboration avec un professeur qualifié, et en secondaire par un professeur d'EPS.
- ✓ **Le Sauv'nage**, réalisé par les fédérations sportives adhérentes du Conseil Interfédérale des Activités Aquatiques (CIAA) (= club de natation, triathlon, Water-polo...)

✓ **Non admis :** Les brevets de 25m, 50m, ... et les diplômes de natation tels que le « dauphin bleu » ou autres attestation....

Renseignez-vous auprès de votre piscine municipale pour obtenir des informations complémentaires.